Compte rendu commision culture/tourisme du 09 Mars 2015 a 18 heures 30

Présent : C Toureille, MC Calais, Isabelle Boisson, Tania Mercereau, Jérome Morali, Pascale Castanier, Patrice Gruckert, Fabienne Fresquet, jp Lourdais.

Excusé: Isabelle Collumeau

- 1) bilan de la diffusion du film documentaire sur Marin BRESSON
- 2) « Mais ce n'étaient pas des ennemis » samedi 7 mars 17h30
- 3) beaucoups de monde, environ 180 personnes.
- 4) Prévoir un micro pour la prochaine fois
- 5) intervention d'une dame pour dénoncer le titre du documentaire inappropriée selon elle.
- 6) Une voix OFF, plutot q'un sous titre pour la traduction souhaitable pour une meilleure comprehension.
- 7) Budget global: 362 €
- 8) A noter que pour les prochaines diffusions, utiliser uniquement le materiel de la mairie.
- 9) *Achat a prévoir :rideaux occultant pour la salle du DIGUEDAN 250 € piece environ (patrice) x 8
- 10) récape réunion des associations (CR Marie christine)
- 11) A 17 h 30 rencontre avec Nathalie RABOU avec qui nous avons abordés la prochaine réunion sur la Journée Intercommunale des Associations.
- 12) Nous décidons après mures réflexions, d'annuler la rencontre avec les associations prévue le 17 Mars et de remplacer cette rencontre par une réunion avec l'adjointe a la mairie de Saint Bauzille pour proposition et validation d'une convention sur les futures journées des associations.
- 13) La rencontre avec les association est pour le moment repoussée a une date ulterieure .
- 14) Convention forain, réglements : revoir les couts/metrage (Christian Toureille).
- 15) nous demanderons aux association d'envoyer leurs événements a

venir avant le 20 Mars 2015 a l'office du tourisme par mail pour une meilleure communication et diffusion .

- 16) Divers
- 17) -Un retro rally passera a SUMENE le 18 Avril 2015 vers 19 h 50.(pas d'autorisation mairie prévue)
- 18) -fete de la soupe 18 h 00 / 21 heures samedi 14 Mars 2015
- 19) -Rencontre avec les Elvis platiné le 10 Mars a 10 h 30 pour présentation du programme.
- 20) -Le site du pont du Gard nous demande d'informer les habitants sous forme d'affichages, flyers et autres de leur existence et de leur envoyer la preuve de cette affichage.